

(N^o 126.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 7 MAI 1846.

Rapport de la Commission des Naturalisations sur la demande de naturalisation ordinaire du sieur Marie Antoine Auguste Sarazin, Capitaine au 3^e régiment de ligne.

(Voir le N^o 372 de la Chambre des Représentants, session 1844-1845.)

MESSIEURS,

Le sieur Marie Antoine Auguste Sarazin, capitaine de 2^e classe au 3^e régiment de ligne, est né à Juillers (Prusse), le 16 mai 1809; il a fait partie de l'armée des Pays-Bas depuis le 23 avril 1824 jusqu'au 25 octobre 1830. Le 13 décembre 1830, il est entré au service belge en qualité de sergent, en 1851 il a été nommé sous-lieutenant.

Il est aujourd'hui capitaine adjudant major au 3^e régiment de ligne (Voir l'annuaire de 1846, page 68).

Les autorités consultées estiment qu'il y a lieu de lui accorder sa demande et la Chambre des Représentants a pris sa demande en considération par 42 suffrages contre 11.

DE RIDDER, Rapporteur.